



Parc des Sports

Rue de Gembloux

Tél : **03.83.51.80.87**

Email : accueil.ccas@vandoeuvre.fr

Horaires d'ouverture :

**Mardi et Vendredi de 9h30 à 11h30
et de 14h00 à 16h30.**

Pour tout renseignement se présenter au

CCAS de la Ville de Vandœuvre

HOTEL DE VILLE

7 RUE DE PARME

54500 VANDOEUVRE

03.83.51.80.05



**Elle vous permet
de rebondir en
cas de difficultés
passagères.**

Parc des Sports

Conditions d'accès :
se renseigner auprès du CCAS de Vandœuvre.

Qui peut en bénéficier ?

Il faut :

- › Habiter à Vandœuvre depuis plus de trois mois.
- › Remplir les conditions de ressources financières du CCAS.
- › S'engager dans des démarches.



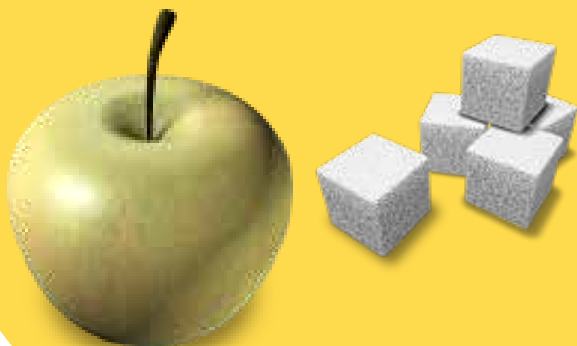
Que dois-je fournir ?

Des justificatifs de ressources (salaire, allocations familiales, retraite...).

Des justificatifs de charges (loyer, factures d'énergie, assurance, téléphone...).

Qui examine ma demande ?

Un travailleur social m'accompagne dans mes démarches et soumet ma demande à la Commission des Aides du CCAS.



L'ÉPICERIE solidaire

Le montant mensuel varie en fonction des ressources de ma famille et de sa composition. Ce montant doit être utilisé dans le mois en cours, de préférence en plusieurs fois.

Si mes difficultés persistent, je prends de nouveau rendez-vous avec le travailleur social du CCAS qui suit mon dossier.



Que trouve-t-on à l'épicerie solidaire ?

- › Des produits alimentaires de base.
- › Des produits d'hygiène.

Tous ces produits sont en libre choix, mais attention certains sont en quantité limitée.

Ne pas oublier lors de ma visite à l'épicerie solidaire ?

- › Un sac isotherme (obligatoire).
- › Plusieurs sacs pour emporter mes courses.
- › De l'argent liquide pour régler les 10% (obligatoire).

Qui m'accueille ?

Une équipe de bénévoles est à mon écoute et me conseille.

